



# Accès aux coffres-forts de soins



En Belgique, les données de santé sont notamment stockées dans ce que l'on appelle les 'coffres-forts de soins de première ligne'. Il en existe trois en Belgique, un par région.

En Flandre, il s'agit de "Vitalink", en Wallonie de "Intermed" et à Bruxelles de "Brusafe".

Le service 'Accès aux coffres-forts régionaux de soins' permet aux prestataires de soins autorisés, d'accéder -via les logiciels médicaux ayant intégré ce service-, aux données de santé enregistrées au sein de ces coffres-forts.

Cet accès est strictement cadré par les conditions fixées par la loi en matière de données de santé. La plate-forme eHealth a pour mission dans ce cadre d'assurer la sécurité des échanges.

